

ANNEXE 8 – CHRONOLOGIE AVRIL 2002-MARS 2003

BURUNDI	RWANDA	CONGO (R.D.)
<p>Avril 2002</p> <p>4.4 : Début d'une vaste opération de rapatriement des Burundais, à majorité hutu, réfugiés en Tanzanie au début de la guerre civile en 1993. Désapprobation de plusieurs organisations humanitaires.</p> <p>11.4 : Rencontre à Bujumbura entre le président Buyoya et le directeur-adjoint du Programme des Nations unies pour le Développement, PNUD, Jacques Loup (point sur les discussions entre le gouvernement burundais et les donateurs, contribution du PNUD aux négociations de paix).</p> <p>11-12.4 : Parrainage par le gouvernement burundais (ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction) d'une rencontre consultative de deux jours avec les donateurs internationaux à Bujumbura (discussion d'un avant-projet concernant le <i>Cadre stratégique intérimaire de croissance économique et de lutte contre la pauvreté, CSLP</i>)</p>	<p>7.4 : Commémoration du 8^{ème} anniversaire du génocide dans différentes parties du pays.</p> <p>- Pasteur Bizimungu, ancien président du Rwanda, accusé par son successeur, Paul Kagame, de jouer la politique criminelle.</p> <p>9.4 : Annonce de la création de l'Alliance pour la Démocratie et la Réconciliation Nationale (ADRN-Igihango); une alliance entre trois partis d'opposition en exil contre le pouvoir en place à Kigali.</p> <p>19.4 : Arrestation de Pasteur Bizimungu pour activités politiques illégales menaçant la sécurité nationale.</p> <p>20.4 : Arrestation de Charles Ntakirutinka, ancien ministre des Travaux Publics et secrétaire général du Parti Démocratique pour le Renouveau, PDR.</p> <p>23.4 : Emprisonnement de Pasteur Bizimungu sur décision de la justice rwandaise.</p> <p>25.4. : Désapprobation</p>	<p>2.4 : Annonce de la création du Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD) proche de Patrice Lumumba et de Laurent Désiré Kabila.</p> <p>3.4. : Tenue à Lusaka (Zambie) d'un sommet régional des chefs d'Etats africains impliqués dans la guerre en République Démocratique du Congo (RDC, Rwanda, Namibie, Zimbabwe, Afrique du Sud, Zambie, Ouganda et Angola), avec la participation de Ketumile Masire, facilitateur du dialogue intercongolais, des représentants des Nations unies et de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Réaffirmation des engagements respectifs sur l'accord de Lusaka.</p> <p>11.4 : Les poursuites contre Yerodia Abdoulaye, accusé de crimes de guerre et de génocide, déclarées irrecevables par la chambre de mises en accusation de Bruxelles.</p> <p>19.4 : Arrestation de N'sii Luanda, président du Comité des observatoires des droits de l'homme (CODHO) par des inspecteurs de la cour militaire.</p> <p>23.4 : Soutien de l'accord politique conclu à Sun City (Afrique du Sud) le 18 avril</p>

<p>15-30.4 : Bilan mitigé des pourparlers de Pretoria sur le cessez-le-feu au Burundi (non participation de toutes les parties concernées).</p> <p>18.4 : En tournée dans cinq nations européennes (Autriche, Italie, Vatican, Royaume-Uni, Suède et Belgique), Domitien Ndayizeye, vice-président du Burundi, à déclaré en Belgique être optimiste quant à une solution pacifique dans la crise burundaise (processus de paix et reprise de la coopération entre le Burundi et ses partenaires dans la région).</p> <p>27.4 : Début à Pretoria des pourparlers préliminaires entre les délégués du gouvernement burundais et les rebelles (FDD).</p> <p>30.4 : Entretien entre le vice-président sud-africain, Jacob Zuma, avec une délégation de rebelles.</p>	<p>par le gouvernement rwandais de l'accord signé entre le gouvernement congolais et le mouvement rebelle MLC, le 18 avril 2002.</p> <p>29.4 : Pasteur Bizimungu et Charles Ntakirutinka remis au parquet général par la police (accusation d'association de malfaiteurs, d'atteinte à la sécurité de l'Etat, de semer la division au sein de la population).</p>	<p>2002 entre le gouvernement et le Mouvement pour la Libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba par la Belgique, la France et la Grande-Bretagne (déclaration commune), la Tanzanie, la Zambie et le représentant spécial de l'Organisation des Nations unies (ONU), Amos Namanga Ngongi.</p> <p>25.4. : Annonce par le RCD-Goma de la création d'une plateforme avec cinq partis politiques, <i>l'Alliance pour la sauvegarde du dialogue inter-congolais</i> (ASD), sous la direction d'Etienne Tshisekedi, avec comme siège Kisangani, pour s'opposer à l'accord signé entre le gouvernement congolais et le mouvement rebelle MLC.</p> <p>29.4 : Départ pour Kisangani d'un premier convoi humanitaire "Boboto III", destiné aux populations de l'Equateur et du Haut-Congo, suite à un accord signé avec la Mission des Nations unies au Congo (MONUC) et paraphé par les mouvements rebelles, le MLC et le RCD-Goma.</p>
--	--	---

BURUNDI	RWANDA	CONGO (R.D.)
<p>Mai 2002</p> <p>16.5 : Décision, par le ministre de la Défense, d'interdiction aux médias de publier ou de diffuser des interviews de rebel-</p>	<p>10.5: Signature d'un accord de coopération (formation de médecins et des infirmiers) entre la Belgique et le</p>	<p>1.5 : Annonce par l'Angola d'une démarche des trois pays alliés au régime de Kinshasa, à pousser les autres acteurs de la guerre à se rallier à l'accord de partage du pouvoir et à rechercher un consensus pour un règlement politique.</p> <p>6.5 : Tenue de la première réunion offi-</p>

<p>les.</p> <p>18.5 : Enlèvement de Mgr Nduhirubusa, évêque catholique de Ruyiyi avec son chauffeur, par des rebelles hutu des Forces de défense de la démocratie (FDD).</p> <p>23.5 : Libération de Mgr Nduhirubusa, enlevé par des rebelles hutu le samedi 18 mai.</p> <p>22.5 : Jean-Bosco, le seul sénateur pygmée provenant de la minorité twa, tué dans une embuscade des rebelles près de Bujumbura.</p> <p>27.5 : Début de l'opération conjointe de transfert des réfugiés "banyamulenge" congolais vers le camp de Kinama (Gasorwe, province de Muyinga) par le gouvernement et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.</p>	<p>Rwanda (10 millions d'euros sur trois ans).</p> <p>15.5 : Arrestation à Bruxelles et incarcération de Léonidas Rusatira, ancien officier supérieur, commandant d'une école militaire rwandaise, accusé de génocide et de crimes contre l'humanité.</p> <p>30.5 : Rejet en bloc par Patrick Mazimpaka, envoyé spécial du Rwanda auprès de la RDC, des accusations faites par le gouvernement congolais le 25 mai 2002 contre le Rwanda devant la Cour internationale de la justice (plainte pour violation massive des droits de l'homme et agression armée).</p>	<p>cielle des signataires de l'accord de Sun City à Kinshasa. Participation de la délégation du gouvernement de Kinshasa, du MLC, du RCD-ML, du RCD/National, de la société civile, de l'opposition non armée et des maï-maï.</p> <p>10.5 : Rencontre au Cap (Afrique du Sud) autour du président sud-africain Thabo Mbeki, des délégations du RCD-Goma, de certains partis et de la société civile n'ayant pas signé l'accord du 19 avril de Sun City pour la gestion de la transition (évaluation des tentatives de reprise du dialogue intercongolais).</p> <p>11.5 : Une mine anti-personnel provoque le décès d'un observateur militaire de la MONUC (un colonel algérien de 48 ans) à Ikela (Province Orientale).</p> <p>14.5 : Affrontements à Kisangani entre les soldats du RCD-Goma et ceux de l'armée rwandaise (APR).</p> <p>-Violente répression de l'armée rwandaise (renforts d'environ 4.000 hommes) contre la société civile et des groupes religieux (désapprobation du général Martelli de l'ONU et appel du RCD-Goma à une enquête internationale). Victimes estimées à 200 personnes.</p> <p>28.5 : Dépôt d'une plainte par la RDC devant la Cour internationale de justice (CIJ) contre le Rwanda, pour violation massive des droits de l'homme et agression armée (génocide de plus de 3,5 millions de personnes, crimes, massacres, viols, égorgements et crucifixions à Kisangani)</p> <p>30.5 : Demande de la RDC (ministre des Affaires étrangères) à Mary Robinson, Haut commissaire aux droits de l'Homme de l'ONU, d'une enquête internationale sur les violences du 14 mai 2002 à Kisangani.</p> <p>31.5 : L'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, Amos Namanga Ngongi, et le responsable de la MONUC à Kisangani pour les droits de l'Homme,</p>
--	---	---

		Hattenbreck, déclarés persona non grata par le RCD-Goma (prises de position sur les événements du 14 mai 2002).
--	--	---

BURUNDI	RWANDA	CONGO (R.D.)
<p>Juin 2002</p> <p>13.6 : Transmission des recommandations au gouvernement de transition par la Conseil national de la Communication (CNC) visant « à mettre un terme au harcèlement et à l'intimidation » des journalistes (infraction à la liberté de presse). - Décision par deux producteurs de radios indépendantes l'une basée en Tanzanie et l'autre au Burundi (Studio Ijambo et Radio Kwizera), de collaborer (utilisation de la radio comme instrument de prévention des conflits et de réconciliation).</p> <p>18.6 : Refus par des réfugiés babyamulenge congolais vivant à Bujumbura de rejoindre le camp de Kinami.</p> <p>25.6 : A l'issue de la quatrième tripartite Burundi, Tanzanie et le bureau du HCR, prise d'une décision conjointe d'envoi d'une délégation à Genève, en Suisse, pour demander au HCR de faciliter le rapatriement de tous les réfugiés bu-</p>	<p>5.6: Le Rwanda appelé par le Conseil de sécurité de l'ONU à faire pression sur le RCD-Goma afin qu'il cesse de harceler ses fonctionnaires.</p> <p>7.6 : Demande d'Amnesty International (AI) au gouvernement rwandais à remettre en liberté plusieurs personnes arrêtées récemment, parmi lesquelles Pasteur Bizimungu et son allié politique, Charles Ntakirutinka.</p> <p>27.6 : Manifestation d'environ 3.500 personnes survivants du génocide, dans les rues de Kigali, contre Carla del Ponte, procureur du TPIR en visite au Rwanda (dénonciation des harcèlements dont seraient victimes les témoins du tribunal)</p> <p>28.6 : Signature à Kampala d'un protocole d'accord entre les ministres de la Défense du Rwanda et de l'Ouganda (mesures de restauration de la confiance entre les deux</p>	<p>2.6 : Expulsion de Goma vers Kinshasa de deux représentants de la MONUC (un Colombien et un Français) par le RCD-Goma (accusation de collaboration avec les autorités de Kinshasa).</p> <p>10.6 : La demande de la RDC de mesures conservatoires contre le Rwanda rejetée par la Cour internationale de Justice (CIJ).</p> <p>14.6 : Les pertes en vies humaines suite aux affrontements inter-ethniques en Ituri estimées à environ 500 personnes. Ouverture d'une enquête par la MONUC.</p> <p>16.6 : Dénonciation par le RCD-Goma de la déportation par Kinshasa de plusieurs chefs traditionnels de l'Ituri par le gouvernement avec la complicité des autorités ougandaises</p> <p>17.6 : Protestation de la MONUC contre la violation flagrante des immunités des Nations unies, après l'agression de casques bleus à Kisangani par des militaires du RCD-Goma.</p> <p>24.6 : Le franc rwandais reconnu comme monnaie officielle au Kivu par décision du chef de département du RCD chargé</p>

rundais se trouvant en Tanzanie.	pays).	des finances, dans le cadre des nouvelles modalités de paiement des taxes dues à l'Etat.
----------------------------------	--------	--

BURUNDI	RWANDA	CONGO (R.D.)
<p>Juillet 2002</p> <p>10.7: Remplacement au gouvernement de transition, de Mathias Hitimana, ministre de l'Energie et des Mines et chef du Parti pour la réconciliation du peuple, par André Nkundikiye, ministre de la Planification.</p> <p>-Menace du groupe de des 10 Tutsi signataires des accords de paix et de réconciliation d'Arusha à quitter le gouvernement de transition (protestation contre la marginalisation au sein du gouvernement).</p> <p>20.7 : Installation à Bujumbura de l'ambassadeur Berhanu Dinka, nouveau représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Burundi, nommé depuis le 1^{er} juillet 2002.</p> <p>21.7 : Demande de Cyrille Ndayirukiye, ministre de la Défense du Burundi, d'une force internationale le long de sa frontière avec la Tanzanie (contrôle des infiltrations des rebelles hutu vers le Burundi).</p> <p>30.7 : Décision d'interdiction du journal <i>Panafrica</i> (publication d'une interview avec Mathias Hitimana, ancien ministre limogé du gouvernement).</p>	<p>2.7 : Dénonciation par Paul Kagame d'une tendance à la politisation de certaines activités du TPIR.</p> <p>5-6.7 : Adoption par le TPIR des mesures autorisant le transfert des accusés vers des cours nationales pour y être poursuivis en justice.</p> <p>6.7: Confirmation par la chambre d'appel du TPIR de la décision de la chambre de première instance d'acquitter Ignace Bagilishema de crimes de génocide commis en 1994.</p> <p>24.7 Le procureur du TPIR, Carla Del Ponte, dénonce dans une lettre au Conseil de sécurité des Nations unies, le manque de coopération de la part des autorités rwandaises avec le TPIR.</p>	<p>8.7 : Reprise du trafic fluvial avec un convoi humanitaire "Boboto IV" à destination de l'Equateur et du Haut-Congo (aide en majeure partie du gouvernement allemand).</p> <p>19.7: Le mandat des experts de l'ONU à propos de l'enquête sur l'exploitation des ressources naturelles de la RDC prolongé jusqu'au 31 octobre 2002, sur recommandation de Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies.</p> <p>25.7 : Conclusion d'une « entente » à Pretoria entre la RDC et le Rwanda, après cinq jours de négociation (retrait des forces rwandaises de la RDC, désarmement et démantèlement des ex-FAR).</p> <p>29.7 : Début de la formation à Kisangani par la MONUC de 54 instructeurs de la police civile sur les droits de l'homme (formation des formateurs de la relève après le retrait des groupes rebelles pro-rwandais du RCD-Goma, jusqu'au 31 août 2002).</p> <p>30.7 : Signature par Paul Kagame et Joseph Kabila d'un accord destiné à mettre fin au conflit qui oppose leurs deux pays. Le protocole d'accord et le calendrier d'exécution signés à Pretoria en présence du</p>

<p>- Week-end de discussions entre le président burundais Buyoya et son homologue tanzanien Mkapa (normalisation des relations).</p> <p>31.7 : Vive condamnation par les leaders du groupe des sept Hutu (G-7) membres du gouvernement de transition, contre les attaques sur des civils et autres cibles non militaires.</p>	<p>26.7 : Protestation du gouvernement rwandais suite à la lettre de la procureure du TPIR Del Ponte au Conseil de sécurité (rejet de toutes les accusations à son encontre).</p>	<p>président sud-africain Thabo Mbeki, du président de l'Union africaine, du président du Malawi Baliki Muluzi, du vice-président sud-africain Jacob Zuma, du ministre des Affaires étrangères sud-africain Nkosazana Dlamini, de la représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la RDC, Lena Sundh.</p>
--	--	---

BURUNDI	RWANDA	CONGO (R.D.)
<p>Août 2002</p> <p>21.8 : Annonce par Albert Mbonerane, ministre burundais de l'Information, de la mise sur pied d'une commission pour la vérité et la réconciliation composée de 15 membres issus de la classe politique et de la société civile.</p> <p>26.8 : Signature à Dar-es-Salaam, d'un protocole d'accord entre le gouvernement burundais de transition et une faction hutu du Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie (CNDD-FDD) dirigée par Jean-Bosco Ndayikengurukiye, sous l'égide du médiateur et vice-</p>	<p>9.8 : Désapprobation et critique officielle du gouvernement rwandais suite à l'envoi par le TPIR d'une lettre au Conseil de sécurité de l'ONU accusant Kigali de ne pas suffisamment coopérer avec le tribunal.</p> <p>10.8 : Annonce par Pierre-Richard Prosper, ambassadeur extraordinaire américain pour les crimes de guerre, que le gouvernement américain financera une importante expansion du TPIR.</p> <p>12.8 : Approbation par le Conseil de sécurité du projet soumis le 9 juillet 2002 par Mme Pillay, présidente du TPIR, réclamant la création d'un groupe de juges temporaires (désignation de 18 juges pour aider à résorber les retards accumulés).</p> <p>16.8 : Début d'une opération de recensement général de la population et de l'habitat (du 16 au 31 août 2002), le premier après le génocide de 1994.</p>	<p>9.8 : Annonce conjointe du gouvernement sud-africain et de l'ONU de la création d'un secrétariat conjoint chargé de donner suite à l'accord de paix signé entre la RDC et le Rwanda (deux représentants de l'ONU et quatre de l'Afrique du Sud).</p> <p>15.8 : Signature d'un protocole de paix entre la RDC et l'Ouganda à Luanda, en Angola (normalisation des relations et retrait immédiat des troupes ougandaises encore présentes en RDC).</p> <p>19.8 : Début des travaux de l'équipe de suivi de l'accord de Pretoria à Kinshasa (secrétariat du mécanisme de vérification de la « tierce partie » mis en place pour surveiller la mise en application de l'accord de paix signé le</p>

<p>président sud-africain Jacob Zuma.</p> <p>28.8 : Suspension de toutes ses émissions par la station de <i>Radio publique africaine</i> (protestation contre le brouillage opéré par les autorités burundaises).</p> <p>- Interdiction par le Conseil national de la communication du Burundi du site internet Rugamba hébergé par l'agence Net Press.</p>	<p>15.8 : Obtention par le procureur du TPIR du retrait de l'acte d'accusation de génocide à l'encontre du général Léonidas Rusatira, emprisonné depuis trois mois en Belgique (insuffisance de preuves).</p> <p>16.8 : Annonce de l'arrestation à Luena (Angola) du général Augustin Bizimungu, ancien chef d'état-major des Forces armées rwandaises, par les autorités angolaises (mis à la disposition du TPIR)</p> <p>31.8 : A l'issue d'une rencontre entre les élus rwandais et burundais sur les relations bilatérales, décision des députés rwandais et ougandais de se rencontrer régulièrement (une fois tous les trois mois) afin de favoriser une coopération plus étroite et d'améliorer les rapports entre les deux pays.</p>	<p>30 juillet entre la RDC et le Rwanda)</p> <p>29.8 : Le ministre congolais des Droits humains, Luaba Ntumba, ainsi que les membres de sa délégation, pris en otage par la milice hema, le Front pour la réconciliation et la paix (FRP), opposée au RCD-K-ML de Mbusa Nyamwisi. Thomas Lubanga, le chef de l'Union des patriotes congolais, une faction d'une scission du RCD-Kisangani-Mouvement de Libération faisant partie de la délégation (libérés le 1^{er} septembre 2002).</p>
--	---	--

BURUNDI	RWANDA	CONGO (R.D.)
<p>Septembre 2002</p> <p>9.9: Exécution de 183 personnes à Bururi, en majorité des civils, par des hommes non identifiés (chiffres officiels de la Commission des droits de l'homme du Parlement burundais)</p> <p>-Massacre de 173 personnes à Itaba (province de Gitega) par l'armée, taxées de « complices » ou d'« otages » de la rébellion (victimes civiles dont des femmes et des enfants). Démenti des autorités gouvernementales (Luc Rukin-</p>	<p>2.9 : Reprise à Arusha du procès dit « des militaires » (anciens chefs militaires des FAR) devant le TPIR, suspendu le 3 avril 2002 (col. Théoneste Bagosora, ex-directeur de cabinet du ministre de la Défense, le général Gratien Kabiligi, ex-responsable des opérations militaires à l'état-major, le lieutenant colonel Anatole Nsengiyumva, ex-commandant de la région militaire de Gisenyi et le major Aloys Ntabakuze, ex-</p>	<p>7.9 : Ratification, par le président Museveni et son collègue congolais Joseph Kabila, du protocole d'accord signé à Luanda le 15 août 2002 par les ministres des Affaires étrangères des deux pays.</p> <p>24.9 : Annonce, par le gouvernement congolais, de l'interdiction tous les groupes armés rwandais présents dans le pays. Tous les chefs déclarés persona non</p>

<p>gama porte-parole du gouvernement burundais)</p> <p>12.9 : Agrément, par le ministère de l'Intérieur, de trois nouveaux partis politiques (l'Alliance libérale pour le développement (ALD) du parlementaire Joseph Ntidendereza, l'Union pour la paix et le développement (UPC) de l'homme d'affaires Gedi Ferrouz, et de la Nouvelle alliance pour la démocratie et le développement (NADD) du prof. Jean-Paul Burafuta, portant à 18 le nombre des formations politiques officiellement reconnues dans le pays.</p> <p>19.9: Confirmation par Irène Khan, secrétaire générale d'Amnesty International, de la responsabilité de l'armée burundaise dans le massacre d'Itaba du 9 septembre 2002 (déclaration sur base des résultats des enquêtes du ministère burundais de l'Intérieur)</p>	<p>commandant du bataillon para à Kigali)</p> <p>12.9 : Annonce par Kingsley Moghalu, porte-parole du TPIR, de l'arrestation au nord du Congo-Brazzaville (village Ngombe) d'un suspect du génocide rwandais, Jean-Baptiste Gatete, ancien bourgmestre de la commune de Murambi (Byumba, nord-ouest du Rwanda)</p> <p>16.9 : Reprise du procès dit « des médias » au TPIR (Ferdinand Nahimana, ancien directeur de Radio-télévision des milles collines, RTLM, Jean-Bosco Barayaguiza, ancien politicien et membre du conseil d'administration de la RTLM, Hassan Ngeze, ancien rédacteur en chef du journal <i>Kangura</i>.)</p> <p>27.9 : Annonce de l'arrestation à Kinshasa et du transfert au TPIR, du colonel Tharcisse Renzaho, ancien préfet de Kigali, soupçonné d'avoir commis des crimes contre l'humanité durant le génocide rwandais en 1994.</p>	<p>grata sur le territoire congolais et sommés de quitter la RDC dans les 72 heures (mesure prise dans le cadre de l'accord de Pretoria signé le 30 juillet entre Paul Kagame et Joseph Kabila). Les Forces démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR) particulièrement visés.</p> <p>27.9 : Mise en place, par la RDC et l'Ouganda, d'une commission conjointe de pacification de l'Ituri, composée d'experts des deux pays, des représentants de la société civile et des forces militaires de la région.</p> <p>- Levée de l'interdiction par le RCD-Goma contre Amos Namanga Ngongi, représentant spécial de l'ONU en RDC et chef de la MONUC, le 24 mai 2002.</p>
---	---	---

BURUNDI	RWANDA	CONGO (R.D.)
<p>Octobre 2002</p> <p>7.10 : Tenue du 17^{ème} sommet sous-régional sur le Burundi à Dar-es-Salaam (Tanzanie). Participation des présidents de la Tanzanie, de la RDC, du Burundi, de l'Afrique du Sud et de l'Ouganda (examen du pro-</p>	<p>4.10: Sous l'encadrement de la MONUC, visite à Kigali d'une mission d'une centaine d'ex-combattants rwandais désarmés et démobilisés en 2001 (Front démocra-</p>	<p>8.10 : Approbation par les opérateurs politiques et les membres de la société civile, du plan proposé par le président sud-africain Thabo Mbeki, du schéma « 1+4 » (1 président secondé par 4 vice-présidents)</p>

<p>cessus de paix) - Le major Budigoma et le lieutenant Ndendakuriyo arrêtés et retenus à la prison centrale de Gitega, pour participation au massacre de 173 civils, survenu le 9 septembre 2002 à Itaba, dont de nombreuses femmes et des enfants. 9.10 : Signature à Dar-es-Salaam (Tanzanie) de l'accord de cessez-le-feu entre le gouvernement de transition et deux factions rebelles, le Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie (CNDD-FDD) de Jean-Bosco Ndayikengurukiye, et le Parti de libération du peuple hutu-Forces nationales de libération (PALIPEHUTU) d'Alain Mugabarabona. 13.10 : Visite de travail à Bujumbura de She Okitundu, ministre congolais des Affaires étrangères (normalisation des relations et retrait des troupes encore présentes en RDC et interdiction de transit et de commercialisation sur le territoire burundais des produits provenant du pillage des ressources naturelles de la RDC et dispositions pour que le territoire congolais ne serve pas de base-arrière aux factions rebelles. 20.10 : Reconduction de Jean Minani à la tête du Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU) à l'issue du congrès extraordinaire.</p>	<p>tique pour la libération du Rwanda, FDLR, basés en RDC). Evaluation des possibilités de retour définitif dans leur pays. 12.10 : Création par deux plates-formes existantes, l'Alliance Igi-hango, regroupant Nation-Imbaga, l'ARENA et les FDLR, et l'Union des forces démocratiques rwandaises (UFRD) regroupant le Rassemblement pour le retour des réfugiés et de la démocratie au Rwanda (RDR) et les FRD, de la <i>Concertation permanente de l'opposition démocratique rwandaise</i> (CPODR). 16.10 : Rapatriement à Kigali par la MONUC d'une centaine d'ex-combattants rwandais se trouvant en RDC (98 combattants et 38 membres de leurs familles, cantonnés depuis un an à la base militaire de Kamina (Katanga). Accueil par des représentants du gouvernement rwandais. 24.10 : Rapatriement par la MONUC de 35 autres combattants des "Forces démocratiques pour la libération du Rwanda" (FDLR). 26.10 : Ouverture, par le président rwandais Paul Kagame en présence de son homologue mozambicain Joachim Chisano,</p>	<p>comme architecture institutionnelle de la transition. Nuit du 8 au 9.10 : Altercation à Kisangani entre étudiants et militaires du RCD-Goma (réaction suite à des exactions commises chez le doyen de la faculté des Lettres de l'Université de Kisangani). 11.10 : 115 des 135 personnes accusées d'avoir organisé, le 16 janvier 2001, l'assassinat du président L.D. Kabila, condamnées à mort par la Cour d'ordre militaire de Kinshasa. 16.10 : Prise de position ferme de la Commission militaire mixte (formée de représentants de l'Angola, du Rwanda, de l'Afrique du Sud, de l'Ouganda et de la Zambie et chargée du contrôle du processus de pacification) vis-à-vis des milices nationalistes mayi-mayi, pour l'occupation de la ville d'Uvira depuis le 13 octobre 2002 (ultimatum de 7 jours pour quitter la ville). 21.10 : Dénonciation par un panel d'experts de l'ONU, de la poursuite du pillage massif des ressources minières congolaises par des responsables politiques africains et des entreprises internationales liées à des cartels. 24.10 : Organisation à Kinshasa d'un sommet des chefs d'Etat de l'Angola, du Zimbabwe et de la Namibie, alliés au gouvernement</p>
---	---	---

<p>29.10 : Rencontre à Dar-es-Salaam (Tanzanie) entre les autorités burundaises et le Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie (CNDD-FDD) dirigé par Pierre Nkurunziza dans le cadre des négociations sur un cessez-le-feu au Burundi, sous la médiation du vice-président sud-africain, Jacob Zuma (discussions en comités techniques).</p>	<p>du deuxième sommet national sur l'unité et la réconciliation (participation d'environ 900 personnes issues de toutes les couches sociopolitiques du pays, de la diaspora rwandaise, ainsi que de personnalités étrangères (point sur l'unité et la réconciliation au Rwanda, transition politique, sécurité du pays et dans la région).</p>	<p>dans la guerre de l'Est de la RDC (point sur le retrait des troupes rwandaises et ougandaises et formalisation des troupes alliées). 30.10 : Cérémonie d'adieu aux forces armées de l'Angola, de la Namibie et du Zimbabwe à Kinshasa.</p>
--	--	--

BURUNDI	RWANDA	CONGO (R.D.)
<p>Novembre 2002</p> <p>4.11 : Mise en résidence surveillée de l'ancien chef d'Etat burundais, Jean-Baptiste Bagaza (accusation de « préparation d'un plan de déstabilisation et d'élimination des plus hauts responsables du pays », selon le ministre burundais de l'Intérieur et de la Sécurité publique). 7.11 : Annonce d'interdiction pour 6 mois par le gouvernement, du parti tutsi d'opposition burundaise, le Parti pour le redressement national (PARENA) de l'ex-président Jean-Baptiste Bagaza.</p>	<p>11.11 : Libération de Gédéon Mushimiyimana, ancien journaliste de la télévision nationale rwandaise, après six ans de prison (accusation de participation au génocide de 1994). 13.11 : Ouverture à Kigali, par le président Paul Kagame, de la troisième conférence des donateurs, avec comme principaux défis à relever entre autres la réduction de la pauvreté et la problématique de l'investissement national, la viabilité de la dette et de la gestion fiscale. 14.11: Dénonciation dans un rapport par l'ONG <i>International Crisis Group</i>, de la « dérive autoritaire » du gouvernement rwandais (concentration des pouvoirs militaire, politique ou économique, forte limitation des libertés civiles et politiques, presse muselée, répression sur la</p>	<p>1.11 : Selon la MONUC, des affrontements ont eu lieu entre les soldats congolais et des combattants rwandais des Forces démocratiques de libération (FDLR) faisant des morts dans les deux camps. 4.11 : Une fusillade au palais présidentiel à Kinshasa a fait trois morts (rixes entre membres de la garde présidentielle). 11.11 : Publication du décret présidentiel portant suspension des membres du gouvernement et autres responsables congolais cités dans le rapport de l'ONU sur l'exploitation illégale des richesses naturelles du pays. 13.11 : Annonce par la MONUC du rapatriement</p>

<p>22.11 : Rencontre à Pretoria (Afrique du Sud) entre le président burundais Buyoya, et deux autres signataires du cessez-le-feu au Burundi, le colonel Jean-Bosco Ndayikengurukiye d'une faction du CNDD-FDD et Alain Mugarabona du PALIPEHUTU-FN, sous la conduite du vice-président sud-africain Jacob Zuma (préparation du retour des combattants et membres des deux groupes rebelles).</p> <p>27.11 : Tenue à Genève (Suisse) d'une table ronde des bailleurs de fonds du Burundi (pays européens, Etats-Unis, Canada, représentants de la Banque mondiale et du FMI).</p>	<p>société civile, etc.).</p> <p>15.11 : Remaniement ministériel: maintien de Bernard Makuza comme chef du gouvernement, nomination du Dr Charles Murigande, secrétaire général du Front patriotique rwandais (FPR) comme ministre des Affaires étrangères, et du général Marcel Gatsinzi, responsable des renseignements civils et militaire et ancien officier sous le régime de feu le président Habyarimana, au poste de ministre de la Défense.</p> <p>17.11 : Vive réaction du gouvernement de Kigali suite à la publication, par l'ONG <i>International Crisis Group</i>, de son rapport sur le Rwanda. (dénonciation d'une campagne de désinformation systématique et anti-rwandaise).</p> <p>18.11 : Rencontre entre Carla Del Ponte, procureur du TPIR et des opposants rwandais en exil, dont le FDLR. Désapprobation du gouvernement de Kigali qui se dit choqué suite à cette réunion.</p> <p>25.11 : Annonce de l'ouverture d'une juridiction <i>gacaca</i>, tribunal local chargé de juger les exécutants présumés du génocide de 1994, ouverte dans chacune des 106 communes du Rwanda.</p>	<p>pour Kigali d'un autre contingent de 120 volontaires combattants hutu des ex-FAR (le nombre des rapatriés estimés à cette date à 570 personnes).</p> <p>14.11 : Nomination par le RCD-Goma de 9 généraux (préparation de la possible intégration du groupe à une armée congolaise unifiée).</p> <p>16.11 : Signature d'un accord de paix entre l'Ouganda et deux factions rebelles congolaises, le RCD-ML, de Mbusa Nyamwisi, et l'Union des patriotes congolais (UPC), de Thomas Lubanga, dissidente du RCD-ML</p> <p>19.11 : Annonce de la suppression de la Cour d'ordre militaire par décret présidentiel (juridiction d'exception).</p> <p>27.11 : annonce par la MONUC de la disparition (dispersion dans la nature vers l'est et le nord de Kamina) de 1.207 ex-combattants rwandais des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) précédemment cantonnées à la base de Kamina, à la suite d'affrontements avec les soldats congolais, au début du mois de novembre 2002.</p>
---	---	---

BURUNDI	RWANDA	CONGO (R.D.)
<p>Décembre 2002</p> <p>3.12 : Signature à Arusha</p>	<p>9.12 : Visite officielle</p>	<p>4.12 : Adoption à l'unanimité</p>

<p>(Tanzanie) d'un accord de cessez-le-feu par le président Buyoya et Pierre Nkurunziza, co-signé par le président ougandais Yoweri Museveni et le vice-président sud-africain Jacob Zuma, principal médiateur. Les Forces nationales de Libération (FNL), les seuls belligérants à n'avoir pas encore signé l'accord, ont été sommées, par le président ougandais, d'apposer leur signature, sous peine de sanctions.</p> <p>30.12 : L'application de l'accord de cessez-le-feu conclu entre les forces gouvernementales et les FDD, et prévu pour le 30 décembre 2002, reporté à une date ultérieure. Toutes les conditions ne sont pas réunies selon Sinunguruza, ministre de la Coopération internationale (arrivée de la Mission africaine, mise en place de la commission mixte de cessez-le-feu et cantonnement des belligérants).</p>	<p>du président rwandais, Paul Kagame en Belgique.</p> <p>- Rencontre avec le Premier ministre belge, Guy Verhofstadt (négociation pour un nouvel accord de coopération), avec Romano Prodi, président de la Commission européenne ainsi qu'avec Poul Nielsen, commissaire européen au Développement (dossier élections).</p> <p>- La population du Rwanda estimée à 8,16 millions d'habitants, selon les résultats préliminaires d'un recensement national.</p> <p>12.12 : Demande par le gouvernement rwandais de la démission de la procureure du TPIR Del Ponte (réaction aux déclarations de la procureure aux parlementaires britanniques accusant le gouvernement rwandais de manque de « volonté politique réelle » de collaboration dans la poursuite d'éléments de l'APR.</p>	<p>par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution renforçant les effectifs de la MONUC, portés de 5.537 à 8.700 personnes (permettre la supervision du retrait des forces étrangères du pays et le désarmement des groupes armés)</p> <p>9.12 : Fermeture de Radio Maendeleo par les services de renseignement du RCD-Goma</p> <p>17.12: Signature à Pretoria, d'un accord pour un gouvernement d'union nationale de transition selon lequel Joseph Kabila reste président de la République durant une période de transition de deux ans, suivie d'élections libres ; quatre vice-présidents, venant de mouvements rebelles (MLC, RCD-Goma), de l'opposition non armée et de la société civile, un gouvernement de 36 ministres et 25 vice-ministres.</p> <p>30.12 : Signature à Gbadolite (Equateur), d'un accord de cessez-le-feu entre Jean-Pierre Bemba du MLC, Roger Lum-bala du RCD-National et Mbusa Nyamwisi du RCD – Kisangani (RCD-K-ML) et par Lena Sundh, représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU dans le pays.</p>
--	--	--

BURUNDI	RWANDA	CONGO (R.D.)
<p>Janvier 2003</p> <p>7.1: Déblocage par l'Union européenne d'une aide de 500.000 euros en faveur de 14.000 combattants FDD</p>	<p>3.1 : Décision du président Paul Kagame de mise en liberté provisoire de détenus, mi-</p>	<p>6.1 : Conclusion d'une alliance entre l'UPC de Thomas Lubanga et le RCD-Goma.</p>

<p>démobilisés au Burundi et qui rejoignent les camps de regroupement.</p> <p>14.1 : Rencontre entre le vice-président sud-africain, Jacob Zuma, et Pierre Nkurunziza, leader du CNDD-FDD (discussions sur la mise en œuvre des accords de cessez-le-feu).</p> <p>21.1 : Rencontre entre le vice-président sud-africain Jacob Zuma avec Alain Mugabarabona, leader du PALIPEHUTU-FNL, et Jean-Bosco Ndayimengurukiyen, leader d'une faction du CNDD-FDD (discussion sur la mise en œuvre des accords de cessez-le-feu).</p> <p>Nuit du 27 au 28.1 : Signature d'un nouvel accord à Pretoria entre le président Buyoya et Pierre Nkurunziza, le chef des FDD, ainsi que les deux autres factions rebelles signataires de l'accord de cessez-le-feu du 3 décembre 2002 (réaffirmation de leur engagement à une cessation permanente des hostilités, demande d'un déploiement rapide d'une force africaine de paix au Burundi, annonce de la mise en place d'une commission conjointe de supervision du cessez-le-feu et de l'ouverture des points d'approvisionnement en vivres pour les combattants rebelles du FDD).</p>	<p>neurs au moment des faits (entre 14 et 18 ans), accusés d'avoir participé au génocide de 1994.</p> <p>24.1 : Décès en prison de l'évêque anglican Samuel Musabyimana en détention au TPIR (Tanzanie), inculpé de participation au génocide de 1994.</p> <p>25.1 : Arrestation à Kigali du colonel Dan Munyuzza, ancien responsable du Bureau Congo et de la police militaire (une des personnalités citées dans le rapport de l'ONU sur le pillage au Congo).</p> <p>28.1 : Libération de 19.276 suspects de génocide, dans le cadre du processus de décongestionnement des prisons surpeuplées du Rwanda.</p> <p>29.1 : Annonce par Carla Del Ponte, procureur du TPIR, de la nomination de Bongani Majola, juriste sud-africain, au poste de procureur-adjoint de ce tribunal.</p> <p>31.1 : Annonce de l'élection de 11 juges du TPIR pour quatre ans à dater du 25 mai 2003.</p>	<p>9.1 : Annonce du prolongement pour une période indéterminée de la mission de Moustapha Niasse, médiateur des Nations unies dans le processus de paix au Congo.</p> <p>- Deux factions rebelles (le MLC de Jean-Pierre Bemba et leurs alliés du RCD National) accusées de cannibalisme.</p> <p>15.1 : Confirmation par la mission de l'ONU des actes de cannibalisme commis par des groupes rebelles du nord-est de la RDC (enregistrement de témoignages sur des actes de cannibalisme et d'actes de contrainte au cannibalisme par des soldats du MLC et de son allié, le RCD-National).</p> <p>26.1 : Dans le discours marquant le deuxième anniversaire de son accession au pouvoir, Joseph Kabila lance un appel aux groupes rebelles à devenir des partis politiques.</p> <p>27.1 : Prolongation pour six mois, par le Conseil de sécurité de l'ONU, des travaux de la commission d'experts enquêtant sur le pillage des ressources naturelles de la RDC.</p>
---	--	---

BURUNDI	RWANDA	CONGO (R.D.)

Février 2003		
<p>12.2 : Arrivée des premiers observateurs militaires de la Mission africaine au Burundi (supervision des accords de cessez-le-feu signés en décembre entre le gouvernement et plusieurs mouvements rebelles).</p> <p>13.2 : Après plusieurs années d'exil, Jean-Bosco Ndayikengurukiye, leader d'une faction du CNDD-FDD, et Alain Mugabarabona, leader d'une faction du PALIPEHUTU-FNL, rentrent au Burundi pour participer à la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu signé avec le gouvernement burundais en octobre 2002.</p> <p>19.2 : Attaque armée contre l'habitation de Alexis Sinduhije, directeur de <i>Radio publique africaine</i>. Décès d'un membre de son personnel (veilleur de nuit).</p> <p>21.2 : Annonce par Pierre Nkurunziza, chef du principal mouvement rebelle, les FDD, de la suspension de sa participation aux pourparlers de paix avec le gouvernement (poursuite, par les forces gouvernementales, des attaques malgré</p>	<p>14.2: Arrestation au Congo Brazzaville du Lieutenant Ildephonse Hategekimana, ancien commandant du camp militaire de Ngoma (province de Butare), accusé de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre.</p> <p>18.2 : Transmission au président rwandais, Paul Kagame, de l'avant-projet de la future Constitution par Tito Rutaremara, président de la Commission juridique et constitutionnelle, pour examen et adoption.</p> <p>19.2 : Condamnation, par le TPIR, de Elizaphan Ntakirutimana, un pasteur adventiste rwandais (78 ans), et Gérard, son fils (médecin de 45 ans), à 10 et 25 ans de prison pour leur participation au génocide de 1994.</p> <p>27.2 : Libération de Ismaël Mbongaba, directeur de publication de l'hebdomadaire indépendant <i>Umu-</i></p>	<p>6.2 : Annonce par Jean-Pierre Bemba, leader du MLC, des poursuites judiciaires à l'encontre des 27 rebelles de son mouvement ainsi que ceux d'une rébellion alliée, le RCD-N de Roger Lumbala, accusés d'avoir commis des atrocités contre des civils dans le nord-est de la RDC.</p> <p>9-10.2 : Rencontre de deux jours à Dar-es-Salaam (Tanzanie) entre le président congolais, Joseph Kabila, et son homologue ougandais, Yoweri Museveni (renouvellement des promesses du respect des engagements de l'accord de Luanda)</p> <p>17.2 : Annonce de la démission de ses fonctions par le ministre congolais des Finances et du Budget, Freddy Matungulu Mbuyamu Ilankir (pour des raisons personnelles, selon la télévision officielle à Kinshasa).</p> <p>-Annonce par le gouvernement de Kinshasa de sa décision de saisir la Cour pénale internationale (CPI) pour « les crimes odieux » commis par les rebelles du MLC de Jean-Pierre Bemba en Ituri.</p> <p>18.2 : Ouverture à Gbadolite, par le MLC, du procès des 27 de ses hommes accusés d'avoir commis des atrocités dans la région de l'Ituri.</p> <p>19.2 : Annonce par la MONUC du report de la signature de l'accord de paix de l'Ituri, suite aux objections de l'Union des patriotes congolais (UPC). Contestation de la liste des représentants choisis pour faire partie de la commission de pacification.</p> <p>21.2 : Rencontre à Paris entre le président rwandais, Paul Kagame, et son homologue congolais, Joseph Kabila, en marge du 22^{ème} sommet France-Afrique, en présence de Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, et du</p>

la signature d'un accord de cessez-le-feu.	<i>seso</i> , suite à la décision de la Cour d'appel de Kigali (vice de forme).	président sud-africain, Thabo Mbeki (évocation des problèmes internes au Congo et du dialogue intercongolais).
--	---	--

BURUNDI	RWANDA	CONGO (R.D.)
<p>Mars 2003</p> <p>25.3 : Signature d'un protocole d'accord, entre le gouvernement burundais et la représentation de l'Union africaine à Bujumbura, d'un cadre légal d'envoi et de déploiement d'une équipe d'observateurs africains du cessez-le-feu au Burundi.</p> <p>26.3 : Signature d'un accord entre le gouvernement burundais et l'Union Africaine sur le statut de la force des gardiens de la paix déployée au Burundi.</p>	<p>3.3 : Annonce par Faustin Twagiramungu, ancien Premier ministre rwandais, de sa décision de se porter candidat à l'élection présidentielle.</p> <p>4.3 : Signature d'un accord entre les Etats-Unis et le Rwanda sur l'exemption de poursuite à l'encontre des citoyens du pays partenaire devant la Cour pénale internationale (CPI) sans le consentement du gouvernement concerné.</p> <p>14.3 : Signature entre le TPIR et la France d'un accord autorisant l'accueil dans les prisons françaises des condamnés rwandais.</p> <p>30.3 : Fuite en Ouganda du général Emmanuel Habyarimana, ex-ministre de la Défense, avec le lieutenant-colonel Balthazar Ndengeyinka.</p>	<p>6.3 : Signature à Pretoria (Afrique du Sud) de l'avant-projet de Constitution établi pour gérer la transition du gouvernement du Congo. Un mémorandum sur les arrangements militaires (intégration de la police et de l'armée) et les garanties de sécurité pour les hommes politiques à Kinshasa a également été approuvé.</p> <p>8.3 : Annonce de la dissolution des Comité de pouvoirs populaires (CPP) créés en 1999, en remplacement de l'AFDL, qui avait porté L.D.Kabila au pouvoir en mai 1997.</p> <p>18.3 : Signature à Bunia (district de l'Ituri dans le Haut-Congo) d'un accord de cessation des hostilités en Ituri, par les délégués du gouvernement de l'Ouganda et de la RDC, ainsi que de divers mouvements rebelles et milices ethniques opérant dans le nord-est du Congo, sous la présidence de Amos Namanga Ngongi, représentant du secrétaire général de l'ONU en RDC. L'UPC de Lubanga n'a pas signé l'accord.</p>